

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)
de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public
Madame Loury, Greffière

09 heures 15

02)	DOSSIER N° 2604440	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 2 juin 2026 par lequel le préfet du Finistère lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour et l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de Madagascar	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	M. le bâtonnier BUORS Franck
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	DOSSIER N° 2603643	RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 13 août 2025 par lequel le préfet du Finistère l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Côte d'Ivoire et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître VERVENNE Hannes (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
04)	DOSSIER N° 2603644	RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 13 août 2025 par lequel le préfet du Finistère l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Côte d'Ivoire et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître VERVENNE Hannes (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 15

05)	DOSSIER N° 2603720	RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 29 septembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Sénégal et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
06)	DOSSIER N° 2603823	RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 15 janvier 2026 par lequel le préfet du Finistère l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Cameroun et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE BIHAN Katell (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
07)	DOSSIER N° 2603831	RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 15 janvier 2026 par lequel le préfet du Finistère l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Cameroun et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LE BIHAN Katell (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 15

08)	DOSSIER N° 2604759	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 21 novembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Congo et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur LOKANDO LOLA Willy	Maître SALIN Frédéric	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE		
09)	DOSSIER N° 2604435	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 12 mars 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Sénégal et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame NGOM Adja Khady	Madame NGOM Adja Khady	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE		

Arrêté le 21/09/2026
Le président du tribunal